

FOCUS : NOUVEAU DIPLÔME À BSA



Certificat en sciences et ingénieries forestières (SIF)

Un nouveau certificat en sciences et ingénieries forestières a été mis en place à Bordeaux Sciences Agro par **Jean-Christophe Domec, Marie Charru, Maude Toigo, Maya Gonzalez et Pierig Lebigre**. Il sera délivré uniquement aux titulaires du diplôme d'ingénieur de l'école. Cette année 6 étudiants obtiendront cette certification, l'année prochaine, ils seront 10-12 étudiants.

Pourquoi un nouveau diplôme en foresterie ?

En Europe, la France est un des seuls pays à ne plus délivrer le titre d'ingénieur forestier. Depuis 2010, ce diplôme n'existe plus, seulement des formations à BAC+ 5 délivrant le diplôme d'ingénieur agronome avec une spécialisation forestière (BSA, Agro Paris Tech) et des formations de Master (« Bois, forêt et développement durable » Nancy ; « Forêt et mobilisation des bois » Orléans ; « Sciences du bois » Montpellier ; « Agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt » Agrocampus Ouest). Les professionnels de la filière forêt ont poussé depuis 2016 pour remettre en place la notion de compétences forestières dans l'intitulé du diplôme d'ingénieur agronome du fait de son manque de visibilité par les employeurs.

Le **certificat en sciences et ingénieries forestières de Bordeaux Sciences Agro** simplifiera la lecture compliquée des parcours en foresterie pour les employeurs du secteur forestier. L'objectif à court terme (sur le plan régional et national) est de confirmer la légitimité de BSA sur le thème de la forêt et du bois et de garantir aux employeurs que les ingénieurs sortants détiennent un ensemble de compétences ciblées sur les questions forestières. À moyen terme ce certificat servira de levier pour fusionner les autres diplômes forestiers d'établissements afin d'augmenter la cohésion et la visibilité des formations françaises en foresterie. À plus long terme ce certificat servira de reconnaissance de la formation foresterie par les professionnels et les établissements outre-Atlantique (Canada).



Ce certificat n'est pas une spécialisation, c'est un parcours spécialisé qui inclue les cours suivis en S8 (Master 1) et S9 (Master 2) foresterie, ainsi que des cours suivis en tronc commun. Il ne requiert pas de suivre d'autres enseignements que ceux déjà proposés dans l'établissement, et n'obligera pas les étudiants à suivre tous les modules optionnels orientés forêt, agroforesterie ou aménagement du territoire. Ce certificat ne s'adresse dans un premier temps qu'aux étudiants de BSA (y compris les alternants), hors masters et certificats de spécialités.

Pour plus d'informations, contacter
Jean-Christophe Domec
(jc.domec@agro-bordeaux.fr)

